

## **Projet de parc éolien de Carleton : Dépôt d'un nouveau scénario concernant le lac Sansfaçon**

**Suivi au compte-rendu à la demande de la commission :**

**Réponse à la question : Pourquoi avoir regroupé les éoliennes à l'ouest du lac Sansfaçon ?**

Le MRNF demande au promoteur un nouveau scénario depuis la réception de l'étude d'impact. À cet égard, plusieurs échanges ont eu lieu au cours desquels différentes propositions ont été abordées. Pour des contraintes techniques, certaines de ces propositions n'ont pu être envisagées. Par exemple, l'utilisation de la partie nord-ouest du territoire couverte par la lettre d'intention où les vents présents dans ce secteur sont considérés comme extrêmes ne permet pas au promoteur d'envisager d'aller dans ce secteur. Dans d'autres scénarios, des contraintes reliées notamment, aux pentes, aux distances à respecter et aux potentiels semblaient limiter l'élaboration de d'autres options. La rive ouest du lac ne présentait pas ce genre de contraintes et était en mesure d'accueillir d'autres éoliennes. Le MRNF a donc demandé au promoteur d'envisager ce scénario.